

La ville d'Écully



Le Centre de loisirs accueille vos enfants le mercredi

Publié le 18 mai 2020

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne depuis le 20 mai, pour les enfants qui fréquentent l'école ou reprendront les cours d'ici le 4 juin en fonction de leur niveau.

A partir du 11 juin, il accueillera également les enfants de petite et moyenne section qui reprendront l'école.

Une demande d'inscription par mail doit être faite au préalable à l'adresse suivante : inscriptions@ville-ecully.fr

Comme dans les écoles, un strict protocole sanitaire est respecté pour assurer la sécurité des enfants et des personnels.



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser